



AVIS PUBLIC

Dérogation mineure 531, Grand Boulevard (lot 2 455 883)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage a été déposée à l'égard d'une enseigne projetée pour l'immeuble sis au 531, Grand Boulevard (lot 2 455 883), ayant pour objet d'autoriser :

- Que la hauteur de l'enseigne soit de 6 mètres au lieu de la hauteur maximale de 3 mètres;
- Que la superficie de l'enseigne soit de 9,72 mètres carrés au lieu de la superficie maximale de 2,5 mètres carrés.

Le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure lors d'une séance ordinaire qui aura lieu le 13 novembre 2018 à 19 h 30 dans la salle Florian-Bleau située à l'hôtel de ville au 110, boulevard Perrot, et tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de ladite séance.

Donné à L'Île-Perrot, ce 25 octobre 2018.

(Signé) Susan McKercher

Susan McKercher

Greffière par intérim